



Présenté par

**Fonds**  
d'assurance  
des municipalités  
du Québec

Congrès annuel • 17 au 19 juin 2026

# L'humain au cœur de la gestion

Guide préliminaire

Mise à jour : 13 février 2026

# Horaire simplifié

## Mercredi 17 juin

8 h à 18 h	Inscription
9 h à 11 h	Formation précongrès
11 h à 12 h	Zone relève, nouveaux membres
12 h à 18 h 15	Visite du Salon
12 h à 13 h 30	Visite exclusive du Salon
13 h 30 à 14 h 30	Formations
14 h 30 à 15 h 30	Visite exclusive du Salon
15 h 30 à 16 h 30	Formations
16 h 30 à 18 h 15	Cocktail et visite du Salon
18 h 15 à 21 h 30	Banquet et soirée-spectacle

## Jeudi 18 juin

7 h 30 à 8 h 30	Déjeuner et AGA
8 h à 12 h	Visite du Salon
8 h 30 à 9 h 30	Visite exclusive du Salon
9 h 30 à 11 h	Formations
11 h à 12 h	Cocktail et visite du Salon
12 h à 13 h 30	Dîner des membres
13 h 45 à 16 h 30	Formations

## Vendredi 19 juin

7 h 30 à 8 h 30	Déjeuner
8 h à 11 h 45	Conférences

### Une programmation pensée pour vous !

Notre programmation, conçue pour vous accompagner dans votre développement professionnel et personnel, vous propose une diversité de formations adaptées à vos multiples fonctions. Pour chaque formation, un thème principal est indiqué ainsi qu'une couleur indiquant les notions qui seront abordées répondront à quel type de formation selon cette légende :

#### Savoir-être :

Axé sur les compétences relationnelles pour cultiver des interactions harmonieuses et authentiques.

#### Savoir-faire :

Axé sur les compétences techniques, organisationnelles et opérationnelles.

#### Pratico-pratique :

Axé sur des notions ou des trucs et astuces concrètes vous permettant de mieux comprendre le contexte et ainsi optimiser votre efficacité.

#### Santé & bien-être :

Axé sur des stratégies pour préserver votre équilibre personnel et professionnel permettant de vous épanouir tout en relevant les défis propres à vos fonctions.

MERCREDI 17 JUIN - Accueil et inscription 8 h à 18 h

AM Salle 301AB

9 h à 11 h (2 h) Formation précongrès\* Quel est le verdict? Tremblay Bois Avocats

Zone relève, nouveaux membres présentée par Desjardins 11 h à 12 h // Devant le Salon

PM

13 h 30 à 14 h 30 (60 min) À quoi s'exposent les municipalités quand elles ne font pas respecter leur réglementation? Dunton Rainville

Vous pouvez et devez motiver les jeunes en emploi: sur quels leviers agir? Michel Larouche, consultants RH Inc.

Garanties de soumission et d'exécution: une réflexion s'impose! Tremblay Bois Avocats

15 h 30 à 16 h 30 (60 min) Le droit des élus d'accéder aux documents municipaux: quelles sont les balises? Cain Lamarre

Tour d'horizon des pouvoirs municipaux en matière de gestion du réseau routier Lavery avocats

L'acquisition d'une église: réflexion sur le volet assurance de dommages Fonds d'assurance des municipalités du Québec

13 h 30 à 16 h 15 (2 h 30) Quoi faire quand on n'a pas les ressources pour faire un Plan municipal de sécurité civile (PMSC) qui tient la route? Sécurité civile Landry

Le stress municipal: comprendre, apprivoiser et transformer la pression en moteur MJS Coaching Inc.

Guide dans la gestion des projets de construction Morency société d'avocats

Cocktail présenté par Hydro-Québec 16 h 30 à 18 h 15 // Salon

JEUDI 18 JUIN

Déjeuner et AGA 7 h 30 à 8 h 30 // 400A

AM

9 h 30 à 11 h (90 min) Activer le cœur de l'équipe Les Conférences Jiana Saad

Loi sur les contrats des organismes municipaux (LCOM) - Nouvelles balises, nouvelles pratiques: êtes-vous prêts? Fédération québécoise des municipalités

La zone agricole et la transition énergétique: enjeux d'aménagement et d'acceptabilité sociale Therrien Couture Joli-Cœur

9 h 30 à 10 h 30 (60 min) TPS-TVQ et organismes communautaires: maximiser la récupération, éviter les pièges fiscaux Éthier Avocats

Harcèlement psychologique dans le domaine municipal: revue des obligations de l'employeur Lavery avocats

Comprendre et agir face aux changements climatiques: stratégies municipales pour un avenir résilient Tremblay Bois Avocats

Cocktail présenté par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec 11 h à 12 h // Salon

Dîner des membres présenté par Bélanger Sauvé 12 h à 13 h 30 // 400A

PM

13 h 45 à 15 h (75 min) Réussir les séances du conseil Tremblay Bois Avocats

Les ententes intermunicipales: cadre, fonctionnement et enjeux Morency société d'avocats

Nouveau conseil, nouveau mandat: bâtir une collaboration RH solide Dunton Rainville

L'allégorie du leadership SISD Inc.

L'éthique et la déontologie à votre service! Commission municipale du Québec

Le règlement de contrôle intérimaire et le règlement à caractère provisoire, des outils à mieux connaître! Bélanger Sauvé

15 h 15 à 16 h 30 (75 min) Les ententes relatives aux travaux municipaux: les enjeux pratico-pratiques Morency société d'avocats

Être un bon gestionnaire en situation de surcharge Alliance ressources humaines

Protéger sans exproprier: bien utiliser les articles 245 et suivants LAU PFD Avocats

Lutte contre la désinformation locale - Comment repérer et gérer les rumeurs Fernández relations publiques

Atelier à confirmer

Atelier à confirmer

VENDREDI 19 JUIN

Déjeuner présenté par PFD Avocats 7 h 30 à 8 h 30 // 400A

AM Salle 400A

8 h à 9 h 30 (90 min) Économiser de l'énergie par la prévention et la résolution des conflits Dominique Morneau, psychologue organisationnel, inc.

9 h 45 à 10 h 45 (60 min) Revue de la jurisprudence de la dernière année Lavery Avocats

10 h 45 à 11 h 45 (60 min) Quiz juridique pour les DG: testez vos connaissances! Morency société d'avocats

## Banquet d'ouverture

présenté par

TREMBLAY BOIS  
AVOCATS

Souper et spectacle de Gregory Charles  
18 h 15 à 21 h 30



présenté par

Lavery

\*Coût 45 \$ et 90 \$ pour les non-membres. Places limitées. Peut changer sans préavis

Salon des  
Fournisseurs  
municipaux

Horaire des visites :  
mercredi 17 juin de 12 h à 18 h 15  
et jeudi 18 juin de 8 h à 12 h

Aire de restauration :  
mercredi 19 juin de 12 h à 14 h

# Formation précongrès

Mercredi 17 juin 9 h à 11 h • Salle 301AB

Jurisprudences

## Quel est le verdict ?

L'environnement dans lequel évoluent les organismes municipaux abonde de règles juridiques. Plusieurs d'entre elles sont bien connues, mais une fois «sur le terrain», comment faut-il interpréter une règle et surtout, la mettre en application?

Cet atelier, présenté sous forme de 4 «mini-procès», comportera essentiellement les étapes suivantes:

- » Présentation, selon différents thèmes, de situations susceptibles de se produire dans une municipalité (des cas pratiques inspirés de «faits vécus»).
- » Par la suite, présentation, sous forme de «plaideries», des arguments des avocats de chacune des parties (exemple : citoyen ou entrepreneur et municipalité).
- » Une fois les plaideries entendues, le «verdict» tombera : qu'en est-il de la validité de la décision prise par la municipalité compte tenu des règles juridiques applicables ? Qu'est-ce qui a été bien fait et qu'est-ce qui aurait pu être amélioré ? Quelles sont ou auraient pu être les conséquences pour la municipalité ?

Cet atelier sera donc présenté en formule active où des règles de droit précises seront appliquées aux faits, dans un cadre se voulant pratique et dynamique. En résumé, quatre situations seront présentées et débattues sous forme de «mini-procès».

## 4 situations seront présentées et débattues

Plusieurs membres de l'équipe de Tremblay Bois avocats

T R E M B L A Y   B O I S  
A V O C A T S

## Procédure d'inscription

Cette formation aura lieu au Centre des congrès de Québec pour seulement 45 \$ pour les membres et 90 \$ pour les non-membres.

Vous pourrez procéder à votre inscription à même le formulaire d'inscription. Pour ce faire, vous devrez sélectionner «Congressiste | Formation précongrès». L'inscription doit obligatoirement être faite en même temps que votre inscription au congrès.

**Faites vite, les places sont limitées !**

## Mercredi 17 juin

13h30 à 14h30

### Administration et gestion

## À quoi s'exposent les municipalités quand elles ne font pas respecter leur règlementation ?

Les municipalités ont le devoir d'appliquer leur règlementation. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il ne s'agit pas d'une obligation, à l'exception de certaines sphères d'activité bien précises. Que se passe-t-il donc quand une municipalité fait défaut, volontairement ou pas, d'appliquer sa réglementation. S'expose-t-elle à une ordonnance de la Cour ou à des dommages et intérêts ?



**DUNTON RAINVILLE**  
AVOCATS et NOTAIRES

Mme Julien Merleau-Bourassa  
Avocat

13h30 à 14h30

### Ressources humaines

## Vous pouvez et devez motiver les jeunes en emploi: sur quels leviers agir ?

On ne peut pas mettre tous les jeunes dans le même panier. Alors pourquoi certains sont-ils motivés, performants et engagés, tandis que d'autres le sont moins ? Quels facteurs influencent réellement leur mobilisation au travail, et sur quels leviers concrets peut-on s'appuyer pour susciter l'adhésion, la progression et la rétention ?



**MICHEL LAROUCHE**  
CONSULTANTS RH INC.

M. Jean-Michel Larouche  
Consultants RH

13h30 à 14h30

### Gestion contractuelle

## Garanties de soumission et d'exécution : une réflexion s'impose !

Selon le type de contrat (construction, approvisionnement ou services), la pertinence de demander une garantie de soumission, une garantie d'exécution et/ou une garantie des obligations de l'entrepreneur pour le paiement de la main-d'œuvre, des matériaux et des services, peut varier. Une bonne compréhension de ces principales garanties est essentielle pour les fins de la rédaction de documents d'appel d'offres. Les objectifs de chacune de ces garanties, les différentes formes et les bonnes pratiques seront abordés. Une bonne compréhension peut faciliter l'analyse de conformité des soumissions et contribuer à la bonne exécution d'un contrat.



Mme Michelle Audet-Turmel  
Avocate



Mme Shannon Soulé  
Avocate

**TREMBLAY BOIS**  
AVOCATS

## Mercredi 17 juin

15h30 à 16h30

**Accès à l'information et renseignements personnels**

### Le droit des élus d'accéder aux documents municipaux : quelles sont les balises ?

Cette conférence établit dans quelles circonstances un élu municipal peut avoir accès aux documents détenus par une municipalité. Elle aborde également les nuances entre le droit d'accès du maire par rapport à celui des conseillers. Les modalités d'exercice de ce droit d'accès, dont les délais applicables, seront abordées. Des exemples concrets, issus de la jurisprudence, seront énoncés.



M° Guillaume Arcand  
Avocat



**CAIN  
LAMARRE**  
CABINET JURIDIQUE

**Transport et réseau routier**

### Tour d'horizon des pouvoirs municipaux en matière de gestion du réseau routier

La gestion du réseau routier est souvent l'une des plus grandes préoccupations des municipalités. Ces dernières doivent s'assurer d'un réseau entretenu et sécuritaire, souvent, avec peu de ressources. Quelles sont les pouvoirs et obligations des municipalités en matière de gestion et de sécurité routière ? Quelle est la responsabilité d'une municipalité en matière d'entretien de son réseau routier municipal ? Comment partage-t-elle ses responsabilités et obligations avec le gouvernement provincial ? L'objectif de cette conférence sera de permettre aux participants d'être mieux outillés pour naviguer dans ces sujets complexes.



M° Anne-Marie Asselin  
Avocate



M° Emma Doyon  
Avocate

**Lavery**

15h30 à 16h30

**Infrastructures**

### L'acquisition d'une église : réflexion sur le volet assurance de dommages

Conférence à succès du dernier congrès de la FQM, le Fonds d'assurance des municipalités présente en rappel les éléments clés à intégrer dans votre réflexion d'un projet d'acquisition d'église par la municipalité. Dans un but de prévisibilité quant aux étapes à franchir avec l'assureur et de transparence budgétaire, vous en ressortirez outillés sur le volet assurance de dommages pour faire de ce projet un succès.



M° Marie-Hélène Savard  
Avocate

**Fonds**  
d'assurance  
des municipalités  
du Québec

## Mercredi 17 juin

13h30 à 16h15

Sécurité civile

### Quoi faire quand on n'a pas les ressources pour faire un Plan municipal de sécurité civile (PMSC) qui tient la route ?

Quand les ressources sont limitées, bâtir un Plan municipal de sécurité civile solide peut sembler hors de portée. Ce panel présente un modèle de Plan multimunicipal fonctionnel et réaliste, ainsi que les conditions de succès pour le mettre en place. À travers les regards croisés d'un consultant, d'un maire, d'un DG et d'un coordonnateur adjoint, on abordera comment obtenir l'appui des élus, structurer une entente efficace et opérationnaliser le tout pour passer d'un document à une capacité d'action concrète.



M. Jean-Nicolas Landry  
Président

Sécurité civile  
Landry

« De la théorie... à la pratique »

13h30 à 16h15

Bien-être et motivation

### Le stress municipal : comprendre, apprivoiser et transformer la pression en moteur

Entre les attentes des élus, la pression citoyenne et les urgences quotidiennes, la gestion municipale est un terrain fertile pour le stress chronique. Dans cet atelier dynamique et participatif, on démystifie le fonctionnement biologique du stress, on identifie ses déclencheurs personnels et on découvre des stratégies concrètes pour retrouver son équilibre.

À travers des exercices pratiques et un ton à la fois bienveillant et humoristique, les participants repartent avec un coffre d'outils directement applicables dans leur quotidien professionnel.



Mme Marie-Josée Simard  
Coach, conférencière et stratège spécialisée

MARIE-JOSÉE SIMARD  
*Coach Conférencière*

## Mercredi 17 juin

13h30 à 16h15

Administration et gestion

# Guide dans la gestion des projets de construction

La réalisation d'un projet de construction peut impliquer des travaux d'envergure et d'importants coûts. La gestion du chantier, la surveillance des travaux, la qualité des services rendus ainsi que des ouvrages réalisés, la gestion des créances et les réclamations sont tous des sujets que cette formation propose d'aborder.



M° Philippe Asselin  
Avocat



M° Louis Turgeon-Dorion  
Avocat



M° Maryse Catellier Boulianne  
Avocate

**MORENCY**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

# Cocktail

16 h 30 à 18 h 15

présenté par



# Hommage engagements municipaux

Les membres ayant cumulé 20, 25, 30, 35 et 40 années au service des citoyens des municipalités recevront durant le banquet une reconnaissance de leur contribution et de leur persévérance.

présenté par



CABINET JURIDIQUE

# Banquet d'ouverture

présenté par



**Souper et spectacle de Gregory Charles**  
**18 h 15 à 21 h 30**



## Gregory Charles, un artiste accompli.

Gregory Charles est un artiste québécois multifacette, passionné de musique depuis l'enfance. Pianiste classique, acteur, animateur, chanteur, chef de chœur, professeur, producteur, entrepreneur et conférencier, il fait d'abord sa marque à la télévision et à la radio, avant de démontrer au monde entier combien il est né pour la scène.

Avec plus de deux millions de billets de spectacle vendus en carrière, un record de 43 représentations de son spectacle *Noir et Blanc* au Centre Bell de Montréal, un million de disques vendus et des spectacles interactifs présentés aux quatre coins de la planète (New York, Tokyo, Shanghai, Paris, Londres, Mexico, Los Angeles, Austin, Dallas, Marrakech, Stuttgart, Vienne et plus), Gregory est passé maître dans l'art d'animer une foule et de la divertir en lui offrant spontanément ce qu'elle désire.

Un bagage musical et une passion qu'il partage avec plaisir comme professeur dans des émissions comme *Star Académie*, *Virtuose* et *Crescendo*, ainsi qu'à sa propre école de musique virtuelle, l'Académie Gregory.

présenté par



Jeudi 18 juin

Déjeuner 7 h 30 à 8 h 30  
AGA 7 h 40 à 8 h 30

9h30 à 11h

Bien-être et motivation

## Activer le cœur de l'équipe

Après avoir lu le rapport de synthèse, j'ai pu identifier quelques défis psychologiques, de surcharge et de tensions professionnelles, et cette conférence propose des stratégies concrètes pour mieux comprendre et gérer les émotions, renforcer la collaboration et la cohésion, améliorer la performance collective et développer le leadership.



M<sup>me</sup> Jiana Saad  
Conférencière, formatrice agréée,  
enseignante et autrice



## Jeudi 18 juin

9h30 à 11h

Gestion contractuelle

### Loi sur les contrats des organismes municipaux (LCOM) - Nouvelles balises, nouvelles pratiques : êtes-vous prêts ?

Avec l'entrée en vigueur de la LCOM, les municipalités doivent désormais composer avec un cadre contractuel repensé. Cette formation va au-delà d'une simple introduction : elle propose une lecture pointue des nouvelles balises législatives et des pratiques à adopter dès maintenant. Nous aborderons les procédures concrètes à mettre en œuvre, les exigences en matière d'évaluation des besoins, les règles de développement durable intégrées au règlement de gestion contractuelle ainsi que les nouvelles règles de paiement et de règlement de différends en matière de contrat de construction municipal. L'objectif : vous outiller pour appliquer efficacement les nouvelles règles, éviter les pièges et adopter de bonnes pratiques.



M° Frédéric Côté  
Avocat



M° Sabrina Guesthier  
Avocate



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

9h30 à 11h

Aménagement, urbanisme et développement

### La zone agricole et la transition énergétique : enjeux d'aménagement et d'acceptabilité sociale

Dans une optique de transition énergétique et de développement durable, les projets de biométhanisation, d'énergie éolienne et d'énergie solaire se font de plus en plus fréquents. Or, les enjeux reliés à ces projets sont multiples, particulièrement en zone agricole (acceptabilité sociale, cohabitation avec les activités agricoles, construction sur des sols à bon potentiel, etc.). Par cette formation, les conférenciers aborderont ces enjeux brûlants d'actualité, à la lumière de cas pratiques et des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire.



M° François Montfils  
Avocat



M° Simon Letendre  
Avocat



M° Anthony Delisle  
Avocat

**TCJ** Therrien  
Couture  
Jolicœur

## Jeudi 18 juin

9h30 à 10h30

### Trésorerie

## TPS-TVQ et organismes communautaires : maximiser la récupération, éviter les pièges fiscaux

Les ententes entre une municipalité et ses organismes communautaires ont un impact direct sur la récupération de la TVQ (RTI) et sur la conformité fiscale. Une simple clause mal formulée peut transformer une collaboration bien intentionnée en dette fiscale coûteuse. Cette formation vous aidera à structurer vos contrats de manière à optimiser la récupération des taxes tout en minimisant les risques d'assujettissement.



ÉTHIERAVOCATS INC.

M° Jacques Ethier  
Avocat

9h30 à 10h30

### Ressources humaines

## Harcèlement psychologique dans le domaine municipal: revue des obligations de l'employeur

L'objectif de la conférence est de résumer les obligations de l'employeur en matière de harcèlement psychologique. À ce sujet, il sera question notamment de la gestion interne des cas de harcèlement, du contenu de la politique, du processus administratif qui peut suivre le dépôt de plainte (CNEST, TAT), ainsi que de la jurisprudence récente sur le sujet dans le domaine municipal.



— Lavery

M° Simon Gagné-Carrier  
Avocat

## Jeudi 18 juin

9h30 à 10h30

Environnement

# Comprendre et agir face aux changements climatiques : stratégies municipales pour un avenir résilient

Les changements climatiques transforment profondément le cadre d'action des municipalités québécoises. L'augmentation des événements extrêmes — inondations, feux de forêt, chaleur accablante, tempêtes — met en lumière la nécessité d'une planification proactive et intégrée. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres, les municipalités doivent désormais renforcer leur capacité d'analyse, de prévention et de gouvernance des risques, notamment climatiques. Cette formation vise à accompagner les directeurs municipaux dans leurs décisions stratégiques en matière d'adaptation, de sécurité publique et de résilience du territoire. Elle propose une approche concrète et opérationnelle pour intégrer les enjeux climatiques dans la planification, la gestion des infrastructures et les politiques municipales.



Mme Valérie Savard  
Avocate



Mme Benoît St-Onge  
Avocat

TREMBLAY BOIS  
AVOCATS

# Cocktail

11 h à 12 h

présenté par

Fonds

d'assurance  
des municipalités  
du Québec

# Dîner des membres

12 h à 13 h 30

présenté par

BÉLANGERSAUVÉ

# Hommage

Cette année encore,  
l'ADMQ profitera du  
dîner des membres  
afin d'honorer  
plusieurs membres  
pour leurs réalisations  
exceptionnelles, la  
persévérance dans  
leur engagement,  
leur excellence  
en formation et leur  
réussite professionnelle.

Certificat de Directeur  
municipal agréé (DMA)

Prix Mérites ADMQ  
présentés par Énergir

Prix Relève municipale en  
collaboration avec Desjardins

Prix Excellence en formation

Prix Renée-Vaudreuil

## Jeudi 18 juin

13h45 à 15h

## Grefffe

## Réussir les séances du conseil

Plusieurs règles encadrent la tenue des séances du conseil. De la convocation à l'expression du vote, en passant par le maintien du quorum, de l'ordre et du déquorum, cet atelier propose une revue des règles que les directeurs généraux et greffiers-trésoriers ont à appliquer pour s'assurer de la validité des décisions prises par le conseil.



Mme Mireille Lemay  
Avocate



Mme Olivier Arseneau  
Avocat

TREMBLAY BOIS  
AVOCATS

13h45 à 15h

## Ressources humaines

## Nouveau conseil, nouveau mandat: bâtir une collaboration RH solide

L'arrivée d'un nouveau conseil municipal marque une étape importante pour l'organisation et ouvre la porte à une nouvelle dynamique de collaboration. Comment accompagner cette transition avec les élus et avec le personnel ? Comment rétablir un climat de confiance lorsque la campagne électorale a parfois été critique envers l'administration en place ? Dans ce contexte postélectoral, cette formation propose des repères clairs sur la distinction entre le politique et l'administration, ainsi que de bonnes pratiques pour favoriser un début de mandat harmonieux et constructif.



Mme Julien Merleau-Bourassa  
Avocat



Mme Philippe Pelletier  
Avocat

DUNTON RAINVILLE  
AVOCATS et NOTAIRES

13h45 à 15h

## Administration et gestion

## Les ententes intermunicipales : cadre, fonctionnement et enjeux

Récemment, certains intervenants du monde municipal ont émis l'opinion qu'avant de favoriser de nouvelles fusions municipales, la conclusion d'ententes intermunicipales devrait être envisagée. Dans ce contexte, la présente formation vise à faire connaître la nature, le fonctionnement et les enjeux en lien avec la conclusion et la gestion des ententes municipales ainsi que les différends qui peuvent survenir dans le cadre de celles-ci.



Mme Matthieu Tourangeau  
Avocat



Mme Jean-Philippe Le Pape  
Avocat



Mme Charles Lavoie  
Avocat

MORENCY  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

13h45 à 15h

Rôles et responsabilités

## L'allégorie du leadership

Dans cette conférence dynamique, métaphorique, mais bien ancrée dans la réalité, nous explorons le leadership à travers une allégorie puissante : celle de ce sport d'équipe où chaque coup de rame, chaque rythme, chaque posture influence directement la performance collective.

Par des parallèles concrets entre les rôles à bord d'un bateau dragon (barreur, batteur, rameurs) et ceux d'une organisation, la conférence amène les participants à réfléchir à leur propre style de leadership, à l'importance de la communication et de la confiance mutuelle.

Cette conférence invite à s'observer en action pour redécouvrir le sens du leadership, dans un contexte où les gestionnaires doivent, plus que jamais, faire preuve de vision, d'adaptabilité et de cohérence.



Mme Annie Lebeau, LL.M., CRHA  
Médiatrice accréditée (IMAQ)



13h45 à 15h

Administration et gestion

## L'éthique et la déontologie à votre service !

Dans le monde municipal actuel, l'imputabilité et la confiance citoyenne sont devenues des incontournables de la gouvernance municipale. Aujourd'hui, l'éthique et la déontologie ne doivent pas être perçues comme de simples formalités ou comme des freins à l'action, mais comme des repères essentiels pour assurer une saine gestion d'une municipalité. Ces règles doivent se trouver au cœur de l'action publique et vues comme des balises qui guident et protègent. Pour que ces règles jouent pleinement leur rôle, elles doivent être claires, bien comprises et surtout adaptées aux réalités locales. En s'inspirant de son bilan 2021-2025, la Direction des enquêtes et des poursuites en intégrité municipale (DEPIM) de la Commission municipale du Québec vous propose une analyse critique des milliers de divulgations qu'elle a reçues afin d'exposer les meilleures pratiques en matière d'éthique et de déontologie. Cette conférence vise à outiller les acteurs municipaux pour intégrer ces pratiques dans leur quotidien, et ainsi renforcer la confiance et l'intégrité au sein de leur communauté.

**Les objectifs généraux de cette formation sont de :**

1. Promouvoir une vision de l'éthique et de la déontologie comme piliers de la gestion municipale;
2. Encourager l'élaboration de règles claires qui tiennent compte des enjeux spécifiques de chaque municipalité afin de faciliter leur application au quotidien, notamment en évitant les « zones grises »;
3. Valoriser les apprentissages issus du bilan 2021–2025 de la DEPIM pour identifier les zones de vulnérabilité, les bonnes pratiques et les leviers d'amélioration en matière d'intégrité municipale.



Mme Kim Rivard  
Avocate



Mme Dave Tremblay  
Avocat



La saine gestion au bénéfice de tous

## Jeudi 18 juin

13h45 à 15h

Aménagement, urbanisme et développement

# Le règlement de contrôle intérimaire et le règlement à caractère provisoire, des outils à mieux connaître !

D'ordre général, lorsqu'une demande est conforme à la réglementation municipale, le permis doit être émis. Toutefois, face à des enjeux de disponibilité de l'eau, des problématiques de capacité des systèmes d'eau potable, d'égout ou d'assainissement des eaux, pendant qu'une municipalité est en processus de modification réglementaire ou si elle a des motifs sérieux de croire que les constructions projetées devraient être prohibées pour des raisons de sécurité publique, divers outils sont disponibles pour suspendre l'émission de permis ou interdire certaines constructions. L'objectif de cette conférence sera de permettre aux participants d'acquérir des connaissances pour adopter le bon outil réglementaire face à ces enjeux de plus en plus fréquents.



**M<sup>e</sup> Annie Chagnon**  
Avocate



**M<sup>e</sup> Andrée-Ann Pitt**  
Avocate

BÉLANGERSAUVÉ

## Jeudi 18 juin

15h15 à 16h30

Infrastructures

### Les ententes relatives aux travaux municipaux : les enjeux pratico-pratiques

Depuis les dernières années, quelques formations et ateliers ont été présentés en lien avec la conclusion des ententes relatives aux travaux municipaux, communément appelées «ententes promoteurs». Le but de cette formation vise toutefois à approfondir ce sujet, et ce, en fonction d'exemples pratico-pratiques qui ont été vécus par les différents membres de notre équipe.



Mme Christopher-William Dufour-Gagné  
Avocat



Mme Sophie Bernier  
Avocate

**MORENCY**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

15h15 à 16h30

Administration et gestion

### Être un bon gestionnaire en situation de surcharge

La surcharge de travail dans le secteur municipal est malheureusement la nouvelle normalité. Cette formation pratique vous offre les outils pour transformer le chaos en performance ciblée. Vous apprendrez à vous organiser efficacement, prioriser stratégiquement et à déléguer efficacement afin d'optimiser l'efficience de votre organisation.



Mme Gabrielle Bourgeois-Boucher  
CRHA, ECH  
Directrice des services-conseils RH



ALLIANCE RESSOURCES HUMAINES  
Cabinet RH

## Jeudi 18 juin

15h15 à 16h30

Aménagement, urbanisme et développement

### Protéger sans exproprier : bien utiliser les articles 245 et suivants LAU

Le législateur a mis en place un mécanisme de protection lorsqu'une municipalité choisit de poser un acte pour protéger des milieux humides et hydriques, pour protéger un milieu qui a une valeur écologique importante ou qui est nécessaire pour assurer la santé ou la sécurité des personnes ou la sécurité des biens. Cette conférence a pour but de mieux comprendre ce mécanisme prévu aux articles 245 et suivants LAU, d'identifier les critères applicables et les risques pour la municipalité.



Mme Stéphanie Provost  
Avocate et associée



15h15 à 16h30

Communication

### Lutte contre la désinformation locale - Comment repérer et gérer les rumeurs

Dans les petites municipalités, une rumeur peut se propager en quelques heures et miner la confiance envers l'administration. Cet atelier propose des outils concrets pour repérer rapidement les signaux de désinformation (notamment sur les réseaux sociaux), y répondre efficacement sans amplifier le bruit, et renforcer la transparence auprès des citoyens.



Mme Annie Fernandez  
Présidente



Mme Anne-Marie-A Savoie  
Associée



Vendredi 19 juin

## Déjeuner 7 h 30 à 8 h 30

présenté par



8h à 9h30 • Salle 400A

### Bien-être et motivation

## Économiser de l'énergie par la prévention et la résolution des conflits

Vous êtes curieux d'envisager la résolution des conflits sous un angle différent ? Le contenu présenté sera d'abord destiné à vous informer sur certains facteurs responsables de l'apparition et du maintien de vos conflits organisationnels. Le contenu permettra également d'aborder des moyens qui favoriseront leur prévention et leur résolution.

**M. Dominique Morneau**

Psychologue organisationnel, inc.

9H45 à 10h45 • Salle 400A

### Jurisprudences

## Revue de la jurisprudence de la dernière année

Plusieurs jugements et décisions des tribunaux, en droit municipal, ont une influence sur votre travail de direction. Le fait de les connaître vous sensibilisera aux actions à privilégier, tout en portant votre attention sur les gestes à éviter. Durant cette conférence, nous nous attarderons à quelques cas susceptibles de vous être utiles.

**Lavery****M. Pier-Olivier Fradette**  
Avocat

## Vendredi 19 juin

10h45 à 11h45 • Salle 400A

Administration et gestion

# Quiz juridique pour les DG: testez vos connaissances!

Pour clôturer cette édition du congrès et à la demande générale, le quiz juridique est de retour!

Dans une formule décontractée, nous posons ouvertement de courtes questions qui se répondent par vrai ou faux et les participants votent selon ce qu'ils croient être la bonne réponse. Nous faisons ensuite un retour sur la question et donnons la bonne réponse avec les motifs qui la sous-tendent et formulons aussi certaines recommandations. Les questions toucheront plusieurs sujets d'intérêts pour les directeurs généraux.



Mme Martin Bouffard  
Avocat



Mme Patrick Beauchemin  
Avocat

**MORENCY**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS